

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

Délibération n°2015/04/10-01

Le Conseil d'administration, en sa séance du 10 avril 2015, sous la présidence de Monsieur Bernard BEIGNIER, recteur de l'académie d'Aix-Marseille,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D719-190 à D719-192 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université et notamment le 2° de son article 10 ;

Vu l'arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 8 décembre 2014 portant nomination de l'administrateur provisoire de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu le règlement intérieur adopté en conseil d'administration du 15 février 2011.

DÉCIDE :

OBJET : proposition de nomination des personnalités extérieures

Le conseil d'administration propose la nomination des personnalités extérieures suivantes en son sein :

- Mme Christine Bermann,
- Mme Christine Cabau,
- M. Gérard Courtois
- M. Manuel Cruz,
- M. Philippe Rousselot,
- Mme Maryvonne de Saint-Pulgent,

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 24 voix POUR, aucune voix CONTRE et aucune abstention.

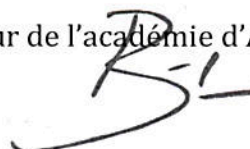
Membres en exercice : 24

Quorum : 12

Présents et représentés : 24

Fait à Aix-en-Provence, le 10 avril 2015

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille



Bernard BEIGNIER

Aix en Provence, le 10 avril 2015

**LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
CHANCELIER DES UNIVERSITES**

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D719-190 à D719-192 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université et notamment le 2° de son article 10 ;

Vu l'arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 8 décembre 2014 portant nomination de l'administrateur provisoire de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu le règlement intérieur adopté en conseil d'administration du 15 février 2011 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'institut d'études politiques n° 2015/04/10-01.

DÉCIDE :

Vu la proposition de nomination du conseil d'administration en date du 10 avril 2015, de nommer en qualité de personnalités extérieures :

Mme Christine Bermann,
Mme Christine Cabau
M. Gérard Courtois
M. Manuel Cruz,
M. Philippe Rousselot,
Mme Maryvonne de Saint-Pulgent,



Bernard BEIGNIER